



18h30, la trêve hivernale

Vendredi 19 Février à 19h05, le préavis est levé, mais si rien ne change...

A partir de lundi prochain, le programme FTR sera diffusé sur nos antennes, à 18h30.

Ce sera une trêve pour le personnel et pour le mouvement social qui a été très suivi en Côte d'Azur, avec plus 50% du personnel en grève, pendant un mois. Les salariés ont alerté sur la situation critique de leur antenne, à travers une motion qui a recueilli 48 signatures :

<https://drive.google.com/file/d/1iYzet2jvkEGfgt9hD6AMHUD49uOaafj/view?usp=sharing>

Nous nous sommes mobilisés car France 3 Côte d'Azur n'était pas en mesure de diffuser un programme supplémentaire de 13 minutes de qualité, en l'état des moyens et en préservant le JT déjà fragilisé (14 minutes supplémentaires en 2019).

La direction a voulu à tout prix diffuser ce 18h30. Le résultat a malheureusement confirmé les craintes des salariés :

- Appauvrissement du JT de 19h avec une augmentation des rediffusions et des reprises des reportages déjà vus sur France 2,
- Rendu antenne du 18h30 inabouti sur la forme et le fond, avec les thématiques hasardeuses, avec peu d'ancrage régional,
- Surcharge de travail due au 18h30 pour de nombreux services, avec de surcroît, de la part de l'encadrement, des stratégies visant à dissimuler cette surcharge.

Non seulement le personnel s'est senti floué par cette organisation souterraine, mais en plus par le silence de la direction. Le dialogue social a été coupé unilatéralement dès le premier jour des négociations.

Pendant les vacances, conformément au souhait des salariés, le préavis est levé. Mais beaucoup estiment que le combat n'est pas terminé.

En l'absence de propositions satisfaisantes émanant du réseau ou de la direction régionale directement, dans les prochaines semaines, les organisations syndicales envisageront avec le personnel une nouvelle mobilisation.

Nous avons prouvé notre détermination, mobilisés nous resterons!

On lâche rien !